







# Mesdames,

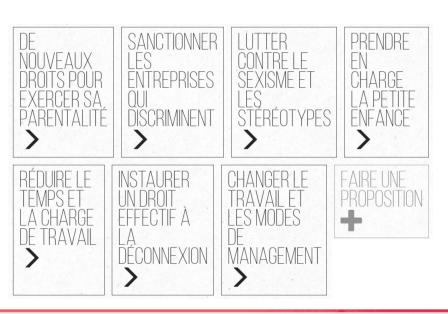
Vous avez besoin d'un syndicat fort! Et l'Ugict-CGT a besoin de vous!

Au moment de démarrer une nouvelle année, qui sera marquée par les élections professionnelles ou nous renouvellerons nos représentants du personnel, les femmes doivent aussi prendre leur place dans les syndicats, sur les listes, parmi les élu-e-s!

- Pour vous représenter face à la direction
- Pour participer et influencer la vie d'entreprise,
- Pour porter haut et fort la voix des femmes
- Pour pousser encore plus sur l'égalité F/H de salaire et de progressions de carrières
- Pour participer et influencer le CSE, et ses activités sociales et culturelles
- Pour défendre vos droits et briser les tabous
- Pour aller vers un progrès social
- Pour des conditions de travail correctes, offrant un bon équilibre vie pro / vie perso, qui ne mette pas les gens « dans le rouge »
- Pour Élaborer ensemble nos revendications et les porter auprès de la direction
- Pour prendre des temps de recul et de réflexion, avec aussi des moments conviviaux

etc...

Oui, c'est le moment de vous syndiquer, de vous impliquer au niveau qu'il vous conviendra, entre « simple » syndiquée, participante aux Assemblées et votes, écrire des articles pour nos tracts et communications, participer à des commissions, être présente sur les listes, future participante a un CSSCT, vous avez toutes votre place!







## Qu'est-ce que L'UGICT-CGT ?

« L'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens est l'organisation spécifique des Ingénieurs, cadres et techniciens adhérant à la CGT ».

Article 2 des statuts de la CGT

J'AGIS ENGAGE
STADOUE STADOUT L'Ugict existe depuis 1963. C'est l'outil interprofessionnel dont s'est dotée la CGT pour rassembler les ICT, leur permettre de se défendre face aux employeurs et agir en convergence avec les autres catégories de salariés.

L'Ugict compte 80 000 adhérents (12% des syndiqués CGT)

Elle lui offre la possibilité d'être acteur de la vie syndicale à partir de ce qui lui est spécifique, de se faire entendre sans s'opposer aux autres catégories.

Rejoignez nous! Contactez vos correspondants UGICT, ou écrivez nous

Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com





### REMUNERATION MOYENNE DU MOIS DE DECEMBRE

2021			
NIVEAUX	POSITIONS	HOMMES	FEMMES
NIVEAU II	(4 à 7)	2 614	2 543 -2,7 %
NIVEAU III	(8 à 10)	2 985	2 826 -5,3 %
NIVEAU IV	(11 à 13)	3 282	3 121 ~ - 4,9 %
NIVEAU V	(14 à 17)	3 982	3 859
CADRES	(17 à 21)	6 232	5 663 -9,1 %

### Extrait de la déclaration CGT au CSEC du 26 Avril 2022:

« Sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes l'entreprise se contente du cadre légal et ne cherche pas à l'améliorer. Il existe pourtant des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sur les tranches d'âges 40-50 ans et 50 ans et plus chez les ouvriers et les cadres mais en dessous de 5% d'écart, ces écarts sont considérés comme non significatifs et quand l'écart est supérieur à 5% il y a un calcul de pondération de la population concernée par rapport à la population totale ce qui atténue l'impact de l'écart sur la note obtenue.

Par exemple pour la population ouvrière de plus de 30 ans jusqu'à 50 ans et plus l'écart varie entre 3,5% à 4,6% mais après application du seuil de 5%, il est remis à 0

Autre exemple pour la population cadre de plus de 50 ans, l'écart est de 13,8%, mais après application du seuil de 5%, et après le calcul de pondération, l'écart retenu passe à 1,09%, ce qui fait 12,71%.

Messieurs de la direction accepteriez-vous de perdre entre 4,6% à plus de 12% de votre rémunération ? Nous notons également l'absence de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations. »









Si vous vous retrouvez dans ces analyses, si comme la CGT vous pensez que défendre nos acquis et conquis sociaux est primordial alors n'hésitez plus :